

RÈGLEMENT LA PEPERE GRAVEL

ÉQUIPE ORGANISATRICE :

Team COOP Vélocité – Association loi 1901 à but non lucratif

N° RNA : En cours

. Siège social : 17, Boucle des pêcheries 16120

MOSNAC

Directeur d'épreuve : HERBRETEAU Loïc, Contact : teamcoopvelocite@gmail.com
0686352155

L'organisation est assurée en responsabilité civile, conformément à l'article L321-1 du code du Sport français.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE :

Samedi 3 Mai 2025 à **MAISON BRILLET** 22 route de Graves 16120 Graves-Saint-Amant
La PEPERE Gravel est un événement gravel, proposant une épreuve non chronométrée avec 1 circuit, à allure libre. L'épreuve se déroulera sur des chemins de tous types (pistes, chemins de terre et forestiers, singletracks), et des routes goudronnées à faible circulation. Les parcours sont tracés sur un terrain majoritairement roulant, comportant des passages plus techniques.

Le suivi de l'itinéraire s'effectuera sur GPS grâce à une trace au format .gpx fournie par l'organisation.

PARCOURS :

Départ / Arrivée:

Maison Brillet 22 route de graves 16120 Graves-Saint-Amant

Départ 9h00 pour la Pèpère

L'envoi de la trace GPS s'effectuera par mail dans un délai maximum de 7 jours avant l'épreuve.

TARIF ET INSCRIPTION :

Épreuve limitée à 49 participants pour la PEPERE

Tarif:

le tarif sera de 15€, vous recevrez la trace

Les inscriptions se feront en ligne par carte bancaire sur le site AMILEVENT.COM

Prestations comprises :

Accueil café

Ravitaillements

Cadeaux

Trace GPX

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PROGRAMME HORAIRE :

Le programme officiel est à retrouver sur la page officielle du site d'inscription et sur les pages Team_Coop_vélocité fb et insta.

(Les informations sur le déroulement de l'épreuve et la trace seront envoyées par mail à chaque participant)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- respecter le présent règlement jusqu'à l'arrivée
- s'acquitter des frais d'inscription
- avoir 18 ans à la date de l'épreuve ou être accompagné d'un adulte sur le parcours
- posséder un matériel fiable et en bon état
- être en bonne santé et apte à participer à ce type d'épreuve
- suivre le tracé GPS fourni
- avertir l'organisation de tout incident / accident
- attester de la véracité des éléments inscrits sur le formulaire d'inscription

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- **Certificat d'assurance de responsabilité civile** (Il suffit de faire une demande de justificatif à votre assureur, souvent la responsabilité civile est comprise dans votre assurance habitation.)
- **Certificat d'Aptitude à la pratique du cyclisme** d'endurance dans des efforts successifs propres à la longue distance sur routes, pistes et chemins **délivré par votre médecin traitant, datant de moins de 1 an** ou **une licence de club cycliste** uniquement si celle-ci a été délivrée sur présentation d'un certificat médical (mention sur la licence).

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

L'organisation se réserve le droit d'interdire le départ à tout participant n'étant pas en possession du matériel listé ci-dessous.

Le matériel sera vérifié à l'accueil et pourra l'être de manière aléatoire sur le parcours.

- un casque rigide
- un GPS ou smartphone avec application de guidage, avec batterie de secours
- un téléphone mobile chargé
- un nécessaire de réparation
- une réserve d'eau minimum 750 ml

VÉLOS AUTORISÉS :

Gravel, cyclo-cross, VTT, VAE

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE :

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route sur l'ensemble du parcours.

RÈGLES DE SÉCURITÉ :

- ne pas négliger son matériel
- se munir d'un équipement et du matériel adapté à la saison - en cas d'accident corporel

nécessitant l'intervention des secours, appeler le 112 et prévenir ensuite l'organisation
- ne pas rouler à plus de deux de front sur la chaussée goudronnée et se mettre en file simple à l'approche d'un véhicule

AUTONOMIE:

-Les participants doivent être autonomes : vivres de course, incidents mécaniques ou physiques.

- Les véhicules d'assistances sont interdits. La «Pépère gravel» n'est pas une course. Les seules assistances autorisées sont celles que vous trouverez sur la route : boulangerie, magasins, épiceries, restaurants...

- La progression des participants se fait non-stop. Vous êtes libre de gérer vos pauses. Soyez responsable et gérez au mieux vos périodes de repos pour éviter accident et fatigue.

- Pas d'inscription en DUO. Inscription individuelle uniquement. Les participants se doivent d'être autonomes, pas de partage de matériel entre plusieurs participants. La «Pépère gravel» est avant tout une aventure qui se vit en solo.

- Vous avez 8 h 00 pour terminer les parcours.

- Le briefing du matin de l'épreuve est obligatoire

8h45 pour la PEPERE

- Il est expressément indiqué que les randonneurs participent à la « Pépère gravel» sous leur propre et exclusive responsabilité.

ABANDON :

En cas d'abandon, le participant devra avertir l'organisation (appel ou SMS). Aucun service de rapatriement n'est proposé.

ANNULATION :

Par le participant :

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement n'est prévu en cas de désistement du participant. Cette inscription est considérée comme un soutien financier à l'association Team_Coop_Vélocité.

L'organisation n' acceptera aucun changement de nom

Par l'organisation :

Annulation indépendante de la volonté de l'organisateur (alerte météo, décision des autorités administratives..) ou pour toutes raisons qui pourraient nuire à la sécurité des participants aucun remboursement ne sera accepté, cette inscription est considérée comme un soutien financier à l'association Team_Coop_Vélocité.

REPAS ET RAVITAILLEMENT:

Les prestations repas et ravitaillement sont réalisées par nos partenaires et nos soins. Nous apportons une attention particulière aux repas qui seront réalisés à base exclusivement de produits frais et locaux.

Pour le repas du midi, si vous désirez le prendre sur place il est IMPERATIF DE VOUS INSCRIRE ET CELUI CI EST A 13€

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Notre événement s'engage dans une démarche éco-responsable, chaque participant sera responsable de ses déchets, aucun emballage ne devra être jeté intentionnellement ou malencontreusement.

Le tracé de la Pépère Gravel devra rester vierge de votre passage.

DROIT À L'IMAGE :

Les participants à la Pépère Gravel acceptent la publication sur les pages Instagram, Facebook de l'organisation, de leur identité ainsi que de photos où ils pourraient figurer. L'organisation n'utilisera pas leur identité à des fins commerciales ni ne les transmettra à un tiers à cet effet. La validation de l'engagement vaut acceptation des droits.

ACCEPTATION DE RÈGLEMENT :

Le fait de s'inscrire et de prendre le départ de la Pépère gravel implique de la part de chaque participant qu'il ait lu la totalité du présent règlement, et qu'il l'accepte sans réserve.

RÉCLAMATION :

Toute plainte ou réclamation, pour quelque motif que ce soit, devra être exprimée par écrit et adressée à l'organisateur dans un délai d'un mois après l'épreuve.